



DOSSIER DE CANDIDATURE

FORMATION INITIALE

Formation CFEB – Saison 2018/2019

ECOLE DEPARTEMENTALE DES CADRES DU COMITE DU PAS DE CALAIS

Le Comité Départemental du Pas de Calais de Judo a délégué de la Ligue des Hauts de France et de son I.R.F.E.J.J. (Institut Régional de Formation et d'Entraînements du Judo Jujitsu) pour l'organisation d'une Ecole Fédérale des Cadres dans le département. Cette école fédérale des cadres organise la préparation et l'examen pour les qualifications Fédérales à l'enseignement bénévole de l'Assistant Club (AC).

LE CFEB

LE METIER ET LES COMPETENCES

Le Certificat Fédéral pour l'Enseignement Bénévole :

- Peut enseigner le Judo Ju Jitsu à titre bénévole, en autonomie pédagogique, dans une seule association.
- N'est valable qu'une seule saison,
- Est renouvelable sur demande du Président de l'association,
- Peut délivrer les grades jusqu'à la ceinture marron,
- Est sous la tutelle d'un BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS de Judo Ju Jitsu,
- Doit servir de tremplin au passage du CQP, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS
- Doit effectuer chaque année 20 h de formation continue dans le cadre des stages organisés par son comité pour conserver sa qualification.



COMPETENCES ATTENDUES

➤ Sur le plan technique :

- Etre capable de démontrer les principales Habilités Techniques Fondamentales debout et au sol,
- Démontrer l'ensemble du programme technique du 1^{er} DAN d'expression technique dans ses deux options,
- Démontrer les procédés d'apprentissage (tendoku rensh, uchi komi, nage komi), et les exercices d'application (kakari geiko, yaku soku geiko, randori),

➤ Sur le plan pédagogique :

- Expliciter les connaissances pédagogiques de base appliquées au judo,
- Préparer et conduire un cycle de séances d'une durée d'une année,
- Diriger et évaluer des séances adaptées et dosées,
- Conseiller, corriger individuellement les élèves sur leurs réalisations techniques et les orienter sur les différentes possibilités d'expression du Judo Ju Jitsu,
- Organiser une rencontre inter club,
- Accompagner des collectifs sur des animations et des compétitions,
- Conduire et réguler des séances et des cycles visant à l'amélioration raisonnée et équilibrée du potentiel physique des participants.

➤ Sur le plan administratif et règlementaire :

- Etre capable d'énoncer les normes techniques et règlementaires relatives à l'environnement matériel pour une pratique sécuritaire,
- Exécuter les tâches liées à l'inscription des licenciés au club et aux activités fédérales,
- Expliciter les données élémentaires relatives à la vie statutaire des associations,
- Enumérer les démarches administratives liées à la création d'un club et à son affiliation à la FFJDA,
- Enoncer les principales dispositions légales en matière de protection de la santé des sportifs et de la lutte contre le dopage,
- Etre capable d'énoncer la conduite à tenir en cas d'accident survenu dans le dojo,
- Etre capable d'arbitrer une compétition officielle,
- Etre capable d'orienter les élèves vers les animations, les compétitions et domaines d'activités qui leur conviennent.



CONTENUS DE FORMATION

Méthode française d'enseignement (ceinture blanche à marron).
Utilisation des procédés d'entraînement.
Séance de judo et intervention pédagogique adaptée aux différents âges.
HTF judo (Tashi-waza et Ne-Waza) – Nage No Kata – Droits et devoirs de l'enseignant, bases réglementaires du fonctionnement du club, système fédéral (organisation, activités...) – Hygiène et sécurité dans les dojos, conduite à tenir en cas d'accidents...

INFORMATIONS PRATIQUES

Les 2^{ème} dan peuvent être dispensés de la formation

VOLUME DE FORMATION :

- 35 h en centre de formation (département)
- 50 h en structure d'accueil (club)

DEROULEMENT DE LA FORMATION :

- Date limite d'inscription Mercredi 03 Octobre 2018
- Date de formation : à Lillers complexe sportif rue du Château,
- Samedi 06/10/2018,
- Dimanche 07/10/2018,
- Samedi 17/11/2018,
- Dimanche 18/11/2018,
- Dimanche 23/12/2018.

PRE-REQUIS A LA DATE DE L'EXAMEN:

- Etre âgé(e) d'au moins 18 ans le jour de l'évaluation finale,
- Etre minimum 1^{er} Dan,
- Etre titulaire du PSC1/AFPS
- Etre licencié(e) à la FFJDA pour l'année en cours et posséder un passeport sportif en cours de validité,
- Etre présenté(e) par le professeur et le président du club où le candidat est licencié.
- Fournir l'extrait n° 3 du casier judiciaire.



COÛT DE LA FORMATION

- Stage et présentation à l'examen : **140 €**
- Les 2^{ème} dan peuvent être dispensés de la formation. Dans ce cas, pré-inscription : **35 €** et **25€** par stage effectué.

EXAMEN FINAL :

- Examen régional :

L'examen final comporte trois épreuves :

➤ Epreuve pédagogique :

Intervention pédagogique d'au moins 30 minutes devant un groupe d'au moins 10 élèves sur un sujet tiré au sort, suivi d'un entretien avec le jury (durée minimale 10 minutes).

➤ Epreuve technique :

Démonstration et explication de techniques debout et au sol, tirées au sort dans le programme du premier dan d'expression technique (durée maximale 20 minutes).

Démonstration du Nage No Kata

➤ Epreuve orale :

Exposé suivi d'un entretien sur une ou plusieurs questions relevant du domaine administratif et réglementaire.

➤ Toute note inférieure ou égale à 6 pourra être déclarée éliminatoire.

Pour être déclarés reçus les candidats devront obtenir la moyenne sur l'ensemble des trois épreuves.



FICHE D'IDENTIFICATION

Date limite du dépôt des dossiers : le 03 Octobre 2018

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :/...../..... A :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Numéro de licence :

Grade et date d'obtention :

Titulaire du PSC1 : Oui Non Date d'obtention :

Association D'appartenance : Nom du club :
Président : (Nom et Prénom) :
Mail : Signature :

Professeur du club et référent du stagiaire : (NOM et Prénom) :
.....
Mail : Téléphone :
Diplôme et N° : Signature :

Situation scolaire et/ou professionnelle :
Collégien, lycéen, étudiant, salarié :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et je m'engage à suivre la formation dans son intégralité.

Fait à : Le : Signature du candidat :



Récapitulatif des pièces à joindre au dossier

A joindre obligatoirement avec le dossier d'inscription complet au plus tard le 03 Octobre 2018

- La fiche d'inscription** dûment complétée et signée par les différentes parties (feuille jointe)
- Photo d'identité** (à joindre à la fiche d'inscription)
- Photocopie de carte d'identité ou livret de famille**, attestant vos 18 ans minimum
- L'attestation du Président de l'association sollicitant l'inscription du stagiaire** (feuille jointe)
- L'attestation du Directeur Technique assurant la formation pédagogique de 50 heures** (feuille jointe)
- L'engagement sur l'honneur d'enseigner à titre bénévole** (feuille jointe)
- Le certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du judo, Ju Jitsu** (feuille jointe)
- La copie de la licence FFJDA et du certificat médical pour la saison en cours**
- Photocopie du diplôme justifiant du grade de 1^{er} dan homologué, ou du passeport sportif,**
- Photocopie de l'Attestation de Formation Aux Premiers Secours (AFPS) ou de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)**
- Extrait n° 3 du casier judiciaire,**
- Un document écrit précisant votre cursus judo**, ainsi que votre expérience pédagogique et vos motivations,
- Le règlement par chèque libellé de 140€** à l'ordre du Comité Judo 62

Les dossiers doivent être adressés dès maintenant, et au plus tard le 03 Octobre 2018 au

COMITE JUDO 62

147 Rue Fleming 62400 BETHUNE



ATTESTATION DU PRESIDENT

Je soussigné (e)

Président (e) du club

N° d'affiliation :

Sollicite l'inscription de Mlle, Mme, M
licencié FFJDA dans mon club.

A la formation au * :

- Certificat Fédéral pour l'Enseignement Bénévole
- Qualification Fédérale animateur Suppléant
- Qualification Fédérale Assistant Club

*Barrer les mentions inutiles

J'atteste avoir pris connaissance de l'annexe sur les formations des textes officiels de la FFJDA.

J'ai bien noté que ce certificat ou qualification n'est valable * qu'un an.

*Renouvelable qu'à la condition de la participation à la formation complémentaire organisée par l'Ecole Fédérale des Cadres du Pas de Calais.

Rappel : cette formation mise en place par l'Ecole Fédérale des Cadres du Comité Pas de Calais de Judo a pour objet l'amélioration technique et pédagogique des animateurs non titulaire du diplôme d'état. Ceux-ci, à l'issue de la formation, ne pourront intervenir que dans un cadre bénévole au sein de l'association.

Date :

Signature :

Cachet du club :

(Précédée de la mention lu et approuvé.)



ATTESTATION DU DIRECTEUR TECHNIQUE DU CLUB

Je soussigné (e) :

Directeur Technique du club :

N° de DEJEPS ou DESJEPS :

Atteste que Melle, Mme, Mr
a suivi ou va suivre une formation pédagogique d'un minimum de 50 heures
à mes côtés et qu'en qualité de tuteur, je l'aiderai à préparer la dizaine de
séances d'ici l'examen final.

A la formation au * :

- Certificat Fédéral pour l'Enseignement Bénévole
- Qualification Fédérale Animateur Suppléant
- Qualification Fédérale Assistant Club

*Barrer les mentions inutiles

J'atteste avoir pris connaissance de l'annexe sur les formations des textes
officiels de la FFJDA.

J'ai bien noté que ce certificat ou qualification n'est valable * qu'un an.

*Renouvelable qu'à la condition de la participation à la formation complémentaire organisée
par l'Ecole Fédérale des Cadres du Pas de Calais.

Rappel : cette formation mise en place par l'Ecole Fédérale des Cadres du
Comité Pas de Calais de Judo a pour objet l'amélioration technique et
pédagogique des animateurs non titulaire du BEES. Ceux-ci, à l'issue de la
formation, ne pourront intervenir que dans un cadre bénévole au sein de
l'association.

Date :

Signature :

(Précédée de la mention lu et approuvé)



**ATTESTATION SUR L'HONNEUR
D'ENSEIGNER A TITRE BENEVOLE**

Je soussigné (e) :
(NOM et Prénom)

**Atteste sur l'honneur que j'enseignerai à titre bénévole
(à l'issue de la formation 2017 / 2018)**

Au sein du club de :

Et ceci, conformément à l'exigence préalable n° 7 relative au certificat Fédéral d'Enseignement Bénévole qui est mentionnée dans les textes 2016 /2017 de la FFJDA.

Fait à :

Le :

Signature :



**CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE INDICATION
A L'ENSEIGNEMENT, L'ENCADREMENT, L'ENTRAINEMENT
DU JUDO / JUJITSU**

Je soussigné(e)

Docteur :

Certifie sur l'honneur que Mr, Mme ou Melle :

Né(e) le/...../.....

Exerçant en tant que : **ENSEIGNANT BENEVOLE**

Les activités physiques et sportives suivantes : **JUDO /JU JITSU/TAÏSO**

Auprès du Judo Club de :

Ne présente, à ce jour, aucune contre-indication cliniquement décelable à l'enseignement, à l'encadrement, et à l'entraînement.

Observations éventuelles :

Cachet du médecin

A, le

Signature du médecin

La durée de validité de ce certificat est de un an. Celui-ci doit être renouvelé annuellement.